GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Mardi 7 Novembre.

AGRICULTURE.

SUITE

Du Compte rendu par M. Cabanis, Secretaire Perpétuel de la Société Royale d'Agriculture de Limoges au Bureau de Brive, dans l'Assemblée publique de ce Bureau, du 29 Mars 1769.

NOus lûmes le même jour un Mémoire de M. Marcandier, de la Société Royale d'Agriculture de Bourges, sur les avantages que le Berry retireroit de l'établissement & du rétablissement de la navigation de quelques-unes de ses rivieres, & sur les moyens de parvenir à ces deux fins : cette lecture nous rappella ce qui manque à notre Province, & ce qui pourroit s'y faire pour le même objet.

Le Bureau fut instruit dans cette même Séance du suffrage accordé & de la marque de distinction décernée à un de nos Confreres par la Société économique de Berne : cette Société avoit annoncé plusieurs années de suite un Prix pour le Mémoire qui auroit le mieux traité de la nature de la préparation de l'emploi & de l'effet de divers engrais ; mais les ouvrages qui lui avoient été envoyés ne l'ayant point satisfaite, elle étoit sur le point de retirer le Prix, lorsque le Mémoire que M. de Massac a donné sur ce point important d'Agriculture parut en Suisse pour la premiere fois. L'examen de cet ouvrage détermina MM. de la Société de Berne à offrir à M. de Massac une Médaille en témoignage du cas qu'elle faisoit de son travail ; la même lettre qui annonçoit cette nouvelle à notre Confrere, l'invitoit en même temps à reprendre cet objet, pour étendre ses observations & ses instructions en faveur du Public, & on lui envoyoit un petit tableau de questions sur la même matiere, auxquelles il étoit prié de répondre par une seconde édition de son Mémoire : nous sçavons tous les soins qu'il a pris pour se procurer & donner au Public les éclaircissemens desirés par la Société de Berne. La seconde édition qu'on lui demande est à la veille de paroître : je ne veux pas prévenir le jugement du Public ni celui des Sçavants ; mes sentimens pour l'Auteur pourroient me faire suspecter de partialité.

M. Guerin rendit compte verbalement dans la premiere Séance du mois de Juillet du nouvel essai qu'il venoit de faire pour un petit semis de mûriers blancs avec des mures fraîchement recueillies, persuadé, disoit-il, que c'est la meilleure maniere de faire lever promptement les graines : la réussite a prouvé la solidité de sa conjecture, & c'est pour la seconde fois qu'il éprouve un pareil succès.

Le même Confrere nous avoit fait espérer une tentative sur l'effet nuisible attribué au gland que mangent avidement les bêtes à laine ; mais des malheurs (*a*) qu'il ne pou-

(a) *La longue maladie & la mort d'une sœur justement chérie.*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

voit pas prévoir l'ont forcé ſans doute à perdre cet objet de vue pour quelque temps : nous eſperons qu'il voudra le reprendre dans des moments plus favorables & plus libres.

M. Treillard nous lut le même jour quelques obſervations ſur la maniere de percevoir la dixme du produit des fonds & ſur les nouveaux réglemens à deſirer, ſelon lui, ſur cet objet.

L'Obſervateur, après avoir parlé hiſtoriquement de l'établiſſement de la dixme, & de l'uſage de la percevoir en France, diſcute ſommairement la grande queſtion, ſi la dixme eſt de droit divin ou ſeulement de droit poſitif, & croit la trouver décidée dans la Déclaration du 13 Août 1766, qui attribue l'immunité de dixmes aux défrichements ; il fait voir enſuite les inégalités & les diſpoſitions établies par l'uſage ou par l'abus ſur la qualité de la dixme dans les différents pays, & au ſujet des différentes productions ; il s'attache à prouver, par des calculs évidents, que la dixme des grains, qui ne paroît priſe qu'à la 11^e, l'eſt néanmoins à peu près au 7^e, attendu qu'on ne fait aucune diſtraction pour la ſemence, outils aratoires & autres objets d'avances annuelles, pris ſur des revenus précédents, qui ont été dixmés une premiere fois : il finit en faiſant ſentir combien il ſeroit à deſirer que le Gouvernement voulût s'occuper de cette importante matiere, & donner une loi uniforme ſur cet objet.

Je terminai la Séance par la lecture de quelques obſervations faites par mon frere ſur les avantages qu'on peut tirer des variations comparées du barometre & du thermometre, pour préſager ſur les changemens & la durée de l'état du temps ; la ſuite des obſervations méthéorologiques fut continuée à la Séance ſuivante, & valut à l'Auteur une place d'Aſſocié Correſpondant de notre Bureau.

Ces obſervations ont été principalement occaſionnées par celles dont nous avoit fait part depuis pluſieurs années M. le Chevalier de Vivens de Clérac en Agenois. Ce ſage Spéculateur ayant obſervé des variations de temps conſtamment relatives à celles des deux inſtruments méthéorologiques comparés l'un à l'autre, mon frere crut devoir ſe régler ſur ces obſervations, pour aller à de nouvelles découvertes. Celles qu'il croit avoir faites portent ſur ſix principaux points d'appui, auxquels il faut, dit-il, ſe référer pour pouvoir donner des aſſertions fondées par rapport aux changements du temps. Ces points d'obſervations ſont la deſcente & la montée du mercure dans le barometre, comparées à l'abaiſſement ou au hauſſement de l'eſprit-de-vin dans le thermometre, la direction du vent dominant au temps de l'obſervation, les heures de la journée les plus favorables à fixer l'obſervation, la température connue de la lunaiſon, celle du temps qui a précédé l'obſervation, & enfin la différence des ſaiſons : tous ces points ſont traités en détail & avec quelqu'ordre dans le Mémoire dont je rends compte ici ; l'Auteur y diſtingue ceux qui fondent une aſſertion de ceux qui n'autoriſent qu'à des conjectures, & fixe les régles, pour éviter d'être induit en erreur : il finit par une réponſe anticipée à quelques objections qu'on peut faire contre les difficultés inhérentes à l'exactitude & à l'aſſiduité qu'il demande. Il me conviendroit peu de prononcer ſur le mérite de cette production : elle en a cependant un que je ne puis lui refuſer : c'eſt qu'elle dérive d'un deſir ſincere d'être utile.

Le Bureau crut devoir envoyer une copie de ces obſervations à M. le Chevalier de Vivens, & comme tribut de reconnoiſſance, & comme invitation à de nouvelles recherches.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle ; des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 21, juſqu'au Mercredi 25 Octobre 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 69 muids 8 ſept. de froment, 12 muids 6 ſeptiers de ſeigle, & 241 muids 10 ſeptiers de farines ; il reſtoit de l'autre marché 36 muids de froment, 11 muids 4 ſeptiers de ſeigle, & 555 muids 10 ſeptiers de farines, ce qui a fait 105 muids 8 ſeptiers de froment, 23

muids 10 ſeptiers de ſeigle, & 897 muids 8 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 74 muids 9 ſeptiers de froment; il reſtoit du marché précédent 106 muids 11 ſeptiers, ce qui a fait 131 muids 8 ſeptiers.

Le Mercredi 25 Octobre, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1208 muids 10 ſeptier, tant froment que ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 443 muids 8 ſeptiers; de ſorte qu'il en eſt reſté 765 muids 2 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 22 à 28 ℔, le froment nouveau, de 19 ℔ 10 ß à 27 ℔, le ſeigle, de 15 à 18 ℔. Le froment a été vendu à la Greve, de 24 ℔ 15 ß à 30 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 15 ß à 2 ℔ 7 ß 6 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 11 ß 9 ₰ à 2 ℔ 10 ß auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 2 ß 9 ₰ à 3 ß la *liv.*; idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; idem de Paris, de 2 ß 6 à 2 ß 9 ₰; pain bis clair, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß à 2 ß 3 ₰.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Septembre 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

RENNES.			GRENOBLE.			METZ.			LA ROCHELLE.		
LIEUX des Marchés	PRIX.		LIEUX des Marchés.	PRIX		LIEUX des Marchés.	PRIX		LIEUX des Marchés.	PRIX.	
	l.	ſ. d.		l.	ſ. d.		l.	ſ. d.			
Auray.	26	3 7	Briançon.	27*	11 3	Longwy.	16	7 3	Barbezieux.	22	4
Breſt.	25	10	Creſt.	23	12 6	METZ.	18	18			
Hennebon.	24	7 6	Embrun.	26	5	Montmedy.	15*	12 6	Cognac.	27	
Lannion.	22	10 8	Gap.	23*	8 9	Phalsbourg.	20*		LAROCHELLE.	26	10
Morlaix.	19*	8 2	GRENOBLE.	25	14 3	Sarrebourg.	18				
Nantes.	27	14 8	Buis.	25		Sarrelouis.	17		Marennes.	30*	
Pontivy.	27	17 5	Montelimart.	26	13	Sedan.	19	2	St. Jean d'Angely.	22*	
Quimper.	25	1	Romans.	25	2 6	Thionville.	17	9 1			
Redon.	26	3 7	Valence.	26		Toul.	18	7 7	Saintes.	26	12
RENNES.	29*	4	Vienne.	25	18 4	Verdun.	19	4			
St. Brieux.	25	4				Vic.	18				
St. Malo.	27	8 6									
Treguier.	22	17 6									
Vannes	24	4 7									
Vitré.	25	8									
PRIX COMMUNS.			PRIX COMMUNS.			PRIX COMMUNS.			PRIX COMMUNS.		
From. le ſep.	25	5 1	From. le ſep.	25	10 7	From. le ſep.	18		From. le ſep.	25	14 4
Pain la liv.		3	Pain la liv.		2 10	Pain la liv.		2 1	Pain la liv.		2 8
Avoine le ſ.	6	17 5	Avoine le ſ.	8	2 2	Avoine le ſ.	4	16 9	Avoine le ſ.	8	18 8
Foin le q.	2	3 2	Foin le q.	2	12 6	Foin le q.	1	14 7	Foin le q.	2	6 6
Paille le q.	1	3 10	Paille le q.	1	6 8	Paille le q.		15 5	Paille le q.	1	10

ENGRAIS

Propoſé dans un Ouvrage Anglois, intitulé Georgical Eſſais (a), *comme le plus avantageux & le moins cher pour toutes ſortes de terres, traduction de M. Pingeron.*

Prenez neuf livres de potaſſe du nord de l'Amérique, qui pourront vous coûter 3 ſchellings & 6 pences, ou 4 liv. 4 ſols argent de France; briſez ce ſel alkali en petits morceaux, & mettez-le dans un vaſe de terre bien verniſſé, avec trois gallons d'eau, c'eſt-à-dire, douze pintes meſure de Paris; laiſſez repoſer ce mêlange pendant quatre heures, & ajoutez-y ſept gallons ou vingt huit pintes de l'huile la moins eſtimée, ſoit d'olive de poiſſon ou de noix; ce qui coûtera environ 11 ſchellings & 8 pences, ou 14 liv. monnoie de France; tout le ſel alkali contenu dans la potaſſe ſera diſſous dans l'eſpace de vingt-quatre heures; ſi l'on a le ſoin de délayer ce mêlange, il en réſultera un tout qui paroîtra homogéne.

Prenez enſuite un boiſſeau de chaux éteinte & bien pilée, cinq boiſſeaux de ſable ou huit boiſſeaux de terre deſſéchée, mêlez bien le tout enſemble & joignez-le aux ingrédiens liquides dont on déja parlé. Cette compoſition ſera ſéche au bout d'un petit nombre de jours, & propre aux uſages auxquels on la deſtine.

Lorſque les matieres liquides qui entrent dans cette compoſition ſont miſes dans un ou deux *hogsheads* d'eau, dont chacun équivaut à 252 pintes de Paris, il en réſulte une liqueur qui ſert pour les arroſements; on la tranſporte dans des tonneaux ſemblables à ceux dont on ſe ſert pour arroſer les promenades dans les grandes chaleurs. Les avantages de cette huile compoſée ſont fondés ſur la théorie établie dans le ſecond eſſai, par laquelle on prouve que les huiles ſont la principale nourriture des végétaux. On peut donc conclure que l'engrais dont on vient de faire la deſcription doit être le meilleur poſſible pour les terres qui ont été épuiſées par de trop fréquentes récoltes; car il leur reſtitue des principes ſemblables à ceux qui ſe ſont diſſipés. L'Auteur Anglois prétend que la quantité dont on vient de parler, ce qui monte à 15 ſchellings & deux pences, qui font 18 liv. 4 ſols, ſuffit pour fertiliſer un acre; il obſerve encore qu'il faut mettre cet engrais immédiatement après la récolte, & l'étendre ſur la terre avec la herſe, quand on l'employe ſous forme concrete, c'eſt-à-dire, en terre.

(a) *Le Livre dont on a tiré cet extrait vient de paroître à Londres; on en trouvera l'analyſe dans le* Critical Rewiev *du mois d'Août de cette année. Ces eſſais ſur l'Agriculture, dans leſquels on conſidere particulierement la nourriture des plantes, où l'on recommande un nouvel engrais analogue aux principes de la végétation, doivent leur origine aux Georgiques de Virgile; ils ſont diviſés, comme ce Poëme, en quatre parties. La premiere a pour objet l'origine & les progrès de l'Agriculture; la ſeconde traite de la nourriture des végétaux; la troiſième contient la compoſition de l'engrais dont on va parler, & la maniere de l'employer & la quatrième enfin indique des moyens nouveaux de cultiver les terres légeres. Comme l'Agriculture a de très-grandes obligations aux Anglois, nous deſirerions ardemment que les bons Citoyens nous donnaſſent au moins les Extraits des bons Livres économiques qui paroiſſent dans leur Langue.*

ÉCOLE ROYALE VÉTERINAIRE DE LYON.

M. de Fleſſelles, Intendant de la Généralité de Lyon, ayant été informé qu'une maladie épizootique faiſoit périr nombre de bêtes à cornes dans la Paroiſſe de Valſonne, Election de Lyon, ainſi que dans celle de Rono & dans le Bourg de Thizy, Election de Villefranche en Beaujollois, a demandé à l'école Royale Vétérinaire établie à Lyon les ſecours les plus prompts. Le ſieur Faure, Eleve de cette Ecole, a été envoyé auſſitôt ſur les lieux. 27 bêtes étoient mortes avant ſon arrivée, 41 très-malades ont été guéries par lui, & il en a préſervé 124; c'eſt ce qui eſt prouvé par les certificats qui lui ont été donnés au bas de ſes états par MM. Berchou, Subdélégué; Rivoire & Dubosh, Syndics; Beraud, Vicaire, & Jalabert, Curé de Valſonne; Monſerand, Conſul, & Papillon, Syndic du Bourg de

Thizy ; & Farget, Syndic de Rono.

En calculant le nombre des animaux guéris ou préſervés cette année, tant par les Eleves de l'Ecole Royale Vétérinaire de Lyon que par ceux de l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris, on peut juger de l'efficacité des lumieres reçues dans ces Ecoles, & de la rapidité des ſuccès de ces deux établiſſements.

DESCRIPTION

D'une Serre chaude mobile, inventée par le Célébre Mathématicien Fatio Duillie, & propoſée dans ſon Ouvrage intitulé Fruit-Walls, &c. *c'eſt-à-dire, changements utiles & avantageux faits aux murailles contre leſquelles on doit appuyer des eſpalliers, en les inclinant à l'horizon, ou moyen de bâtir les murailles d'un verger de maniere que les arbres reçoivent plus de chaleur du ſoleil, & jouiſſent plus long-temps de ſa préſence que ſelon la méthode ordinaire*, 1 *vol. in-4°. A Londres* 1699. *Extrait & traduction par M. Pingeron.*

Fatio Duillie ayant démontré géométriquement qu'il ſeroit très-avantageux de changer la diſpoſition des murs des vergers, afin que les eſpalliers fuſſent plus long-temps expoſés au ſoleil, propoſe une ſerre chaude très-ingénieuſe, où l'on peut mettre des plantes très-rares. Cette ſerre ſe meut ſur un pivot, comme une grande grue ; la muraille inclinée, qui lui ſert de toît, eſt en brique ſoutenue par de la charpente ; elle forme un arc de 60 degrés. Comme la déclinaiſon du ſoleil rend tous les jours ſes rayons plus ou moins obliques & altere par conſéquent leur efficacité, Duillie rémédie à cet inconvénient en plaçant le pivot ſur lequel tourne le toît ſur un globe qui étant reçu dans une concavité ſuffiſante, permet que l'on puiſſe incliner le toît plus ou moins. Il eſt preſque inutile de dire qu'il faut qu'il y ait une entaille d'une longueur & d'une largeur ſuffiſante dans le fond de la ſerre, pour que le piquet qui ſoutient toute la machine n'arrête point le mouvement dont on vient de parler. On peut jouir continuellement, par le moyen d'une pareille ſerre chaude, de la préſence du ſoleil ſur l'horizon. Il ſeroit à deſirer que l'Ouvrage d'où M. Pingeron a extrait ce morceau fût traduit dans notre Langue ; les perſonnes opulentes y trouveroient des moyens très naturels pour avoir les productions de la terre d'une maniere ſimple & peu diſpendieuſe.

SUITE DU CATALOGUE

Des Arbres & Arbriſſeaux curieux & étrangers, qui ont de l'agrément, ſoit par leurs fleurs, ſoit par la beauté de leurs feuillages, ou par leurs ſingularités. Il faut s'adreſſer à M. *Daubenton*, Maire & Subdélégué à Montbard.

Arbriſſeaux & Arbuſtes fleuriſſans, pour former des Boſquets & orner les Parterres.

	H	B
Le Genêt Purgatif ou le Genêt Grillot		
Le Géranium couleur de feu	1	4
Le Géranium panaché		12
L'Hydrangea		12
Le Jaſmin de la Chine	1	10
Le même à feuilles étroites		4
Le Jaſmin des Indes, ou Jaſmin Jonquille		4
Le Jaſmin jaune	1	4
Le Jaſmin d'Eſpagne		4
L'Indigo bâtard	1	4
Le Lilas ordinaire		12
Le Lilas à fleur pourpre		4
Le Lilas à fleur blanche		6
Le Lilas de Perſe		4
Le Lilas de Perſe, à fleur blanche		12
Le Lilas de Perſe, à feuilles découpées	1	10
Le Lilas des Indes, ou Azedarach		12
Le Millepertuis en arbriſſeau	2	
Le Nez-coupé ordinaire		12
Le Nez-coupé de Virginie		6
L'Olivier de Boheme		12
Oziers & petits Saules, de trente ſortes		12
Le Porte chapeau	6	
Le Quinte-feuille		12
La Queue de Lion		4
La Roſe de Gueldre		
La Roſe de Gueldre à feuilles panachées		12
Roſiers à fleurs doubles, de tren-	1	4

	H	K
te ſortes	18	
Le Sanguin panaché de blanc .		12
Le Sanguin de Canada . . .		6
Le Sanguin de Virginie . . .		6
Le Sanguin à fruit bleu . . .		12
Le Séné bâtard		6
Le petit Séné bâtard		6
Le Syringa ordinaire . . .		4
Le Syringa à fleurs doubles . .		12
Le Spiréa d'Eſpagne		4
Le Spiréa à feuilles de Saule . .		4
Le Spiréa à feuilles de Saule & à fleurs blanche	1	4

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

COMMERCE.

EXTRAIT

DES PAPIERS ANGLOIS, *du 22 Octobre* 1769.

Détails hiſtoriques ſur Hyder Aly & ſur la guerre actuelle entre la Compagnie des Indes & ce Prince Indien, extraits d'une lettre d'un Officier à ſon ami à Londres, datée du Camp de Sadgud le 24 Mars 1769.

HYDER ALY, l'Alexandre moderne de l'Orient, eſt Maure de naiſſance ; il avoit été originairement au ſervice de France, & il y a acquis une parfaite connoiſſance du métier des armes, qui eſt ſoutenu du plus heureux génie & d'un courage infatigable.

Après avoir été congédié de ce ſervice, il raſſembla environ cinquante chevaux avec leſquels il ſe rendit formidable à pluſieurs petits Princes de l'Inde, enravageant & pillant leurs pays.

Le fils d'un puiſſant Prince Marate, qui étoit en guerre avec ſon pere, ayant entendu parler des talens militaires de Hyder Aly, lui fit offrir le commandement de ſon armée : l'ambition d'Hyder Aly, qui étouffoit en lui tous autres ſentimens, le porta à accepter ces offres. Il ſe conduiſit avec tant d'habileté & de réſolution, qu'après quelques batailles, il conquit les Etats du pere, le fit mourir ; & à l'exemple de pluſieurs fameux ſcélérats, que l'Hiſtoire qualifie de grands Hommes, il prit lui-même poſſeſſion des Etats où il étoit entré en Vainqueur. Le fils indigné de ce procédé, affecta d'abord de ne point ſe douter des deſſeins d'Hyder Aly, & il tâcha de ſe concilier ſon amitié ; mais il vit bien-tôt que cet Uſurpateur vouloit s'arroger ouvertement la Souveraineté. Il en a joui depuis quelque temps ; & pour mieux s'en aſſurer, il tient en captivité ſon Prince & ſon ancien Maître, qui eſt menacé d'éprouver bien-tôt le même ſort que ſon pere.

Pour ce qui regarde ſes forces, je penſe qu'elles ſont beaucoup inférieures aux nôtres ; mais il entend mieux que nous l'art de faire la guerre dans ce pays. Ainſi que le Roi de Pruſſe, il ſait toujours en ſorte de prendre ſes quartiers ſur les terres de l'Ennemi ; & comme ſes Troupes ſont plus endurcies aux fatigues que les Européens, elles réuſſiſſent dans des difficultés que les autres ne ſçauroient jamais ſurmonter.

Nous avons détruit les Forts qu'il avoit conſtruits ; mais il en a bâti d'autres ſur des rochers, & que leur ſituation rend imprenables. Il amaſſe dans ces Forts tout le riz & les autres proviſions qu'il nous enleve par ſurpriſe & par ſtratagême. Comme il connoit ſon infériorité, il ne riſque jamais d'action générale, & il viſe à nous affamer ; ce qui lui réuſſira, ſi nous ne trouvons un prompt expédient pour l'empêcher d'enlever nos vivres. Ses reſſources ſont infinies ; nous n'avons pas plutôt ruiné un de ſes Forts qu'il en éleve auſſi-tôt un autre ; de maniere que notre ſort eſt égal à celui d'Hercule combattant l'hydre. On dit qu'il eſt ſecondé par quelques Officiers Européens, qui ont été au ſervice de l'Angleterre, & par deux principalement, dont l'un a ſervi dans le cinquante-unième Régiment, & l'autre dans le ſoixante-troiſième. Enfin nous voyons qu'il nous eſt à tous égards ſupérieur lorſqu'il s'agit d'oppoſer la ruſe à la ruſe, & il y a apparence que les ſuites de cette guerre ſeront très-fâcheuſes pour nous, à moins qu'on ne parvienne à détruire ſa Cavalerie.

Nos Cypais forment un très beau Corps de Troupes que nous employons par-tout ; la paye de leurs Officiers eſt beaucoup plus

forte que la nôtre ; & ils le méritent bien par leurs ſervices continuels.

Il n'y a pas long-temps que j'ai aſſiſté à une de leurs revues, je puis aſſurer qu'ils font leurs évolutions avec une facilité & une intelligence qui feroient honneur à pluſieurs Régimens Européens.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. 4 Novembre 1769.		MARSEILLE. le 25 Octobre.		MADRID le 23 Octobre.	
Amſterdam,	54 7 8e	Londres, .	31 ½	Paris, . .	15 11
Lond. . .	32 1 16	Amſt. . .	53 7 8e	Amſterd. .	96 ¾
Hambourg, . .	181 ¼	Cadix, . .	15 4	Londres, .	41 ¼
Madrid, .	15 2 6	Madrid, . .	15 5		
Cadix, . .	14 19 6	Livourne, .	97 .	CADIX. le 17 Octobre.	
Livourne, .	95 ¾	Naples . .	85	Paris, . .	77 ½
Lyon, . .	½	Gênes, . .	96 .	Amſt. . .	96 ½
		Paris, 1 p. ⅛ b.		Lond. . .	41 1/16
		Lyon. Saints, ½ p. ⅛ b		Madrid, ½ p ⅛ p.	let.
		Montpellier, au p	60 j.		
		Piaſtres, . .	49 10		

AVIS

Pour la repriſe des Conférences annuelles & gratuites ſur la Géographie & l'Hiſtoire.

Nous réiterons avec plaiſir, au nom de M. *Philippe*, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres d'Angers, Profeſſeur en Hiſtoire & Cenſeur Royal, l'invitation qu'il fait tous les ans à ſes Compatriotes, aux Artiſtes entr'autres, & à tous les Etrangers, d'aſſiſter à ſes Leçons publiques & purement gratuites de Géographie & d'Hiſtoire. L'affluence & l'aſſiduité des perſonnes de l'un & de l'autre ſexe prouvent quels avantages on peut retirer de ſon zele pour le progrès des deux Sciences qu'il profeſſe dans Paris avec l'eſtime & la conſidération univerſelles, ainſi qu'avec la confiance & la diſtinction les plus marquées.

Son 23e Cours ſera ouvert le Dimanche matin, 19 de ce mois de Novembre, à dix heures très-préciſes, dans ſon Cabinet, *rue de la Harpe vis à-vis celle des Deux-Portes* : il continuera les autres Dimanches & Fêtes juſqu'à la Notre-Dame de Septembre 1770. M. *Philippe* eſt dans l'uſage de n'admettre à ſes Leçons que les perſonnes qui ont eu la précaution de venir s'inſcrire d'avance chez lui. Cette viſite indiſpenſable ne ſera pas pénible pour ceux qui ont réellement la volonté d'apprendre. Rien ne ſera traité dans ce Cours qu'avec l'aide des Cartes géographiques que le Profeſſeur a dirigées lui même à cette intention, & que les Eleves ſeront en état de parcourir & de meſurer, après les éléments dont ils auront été inſtruits dès les premieres Séances.

Les deux heures de Leçons ſeront employées chaque fois à la méthode d'étudier ſolidement l'Hiſtoire moderne, d'après ſa diviſion en ſix époques ; mais l'Hiſtoire de France, dès qu'on ſera parvenu au 5e ſiécle, en deviendra l'objet principal. Celle-ci même ayant été développée dans les deux Cours derniers avec d'aſſez grands détails, le Profeſſeur ne fera que parcourir les regnes de la premie e race ; il appuiera un peu davantage ſur ceux de la deuxième, & n'épargnera rien pour faire connoître avec intérêt les Rois de la troiſième, ſur tout depuis François I. juſqu'à la mort de Louis XIV.

Quand une liaiſon intime rendra preſque commune l'Hiſtoire de pluſieurs Nations de notre continent, on ne fera point difficulté d'entre-mêler les faits ; dès qu'on n'y verra qu'un rapport médiocre, on les préſentera toujours dans des articles ſeparés. Les alliances politiques entre les différentes Puiſſances ayant pour baze des Traités fondés ſur le droit public, on ſe permettra d'en faire connoître quelques-uns, entr'autres celui de Weſtphalie qui a tant contribué à établir le ſyſtême de l'équilibre du pouvoir en Europe. Quantité de traits de Patriotiſme François, capables d'aller au cœur & à l'eſprit, ne ſeront point oubliés dans l'occaſion.

La découverte de l'Amérique, les Colonies qui ſe ſont établies dans les parages & les iſles de l'ancien & du nouveau Monde; les expéditions maritimes occaſionnées par l'apreté ſi vive pour les richeſſes que le Commerce produit ; les armements faits contre les Corſaires d'Afrique, pour aſſurer la liberté des mers ; les religions, les mœurs, les uſages, les coutumes, les forces militaires, l'induſtrie, les productions de la nature, &c. accompagneront les diviſions géographiques des pays du globe terreſtre. On oſe ſe flatter que ce plan général ſera ſenti, & qu'il ſera démontré par une exécution nette & facile, miſe à la portée de tous les Auditeurs.

DE BORDEAUX, *le 26 Octobre 1769.*

Prix courans des Denrées de l'Amérique.

Sucre blanc le quintal, premiere ſorte, 50 à 52 ℔, ſeconde ſorte, 48 à 50, troiſiéme ſorte, 44 à 46, quatriéme ſorte, 41 à 43, petits ſucres, 38 à 40, communs, 35 à 37, tête, 31 à 33. Sucre brut le quintal, de Léogane, 29 à 32, du Cap, 28 à 31, de S. Louis, 27 à 30, de la Martinique, 25 à 27. Café Martinique, la livre, nouveau fin, 20 à 20 ß 3 ₰, d°. marchand, 19 ß 6 ₰ à 19 ß 9 ₰, d°. vieux, 18 ß 6 ₰. Café S. Dom. la livre nouveau fin, 19 ß 3 ₰ à 19 ß 6 ₰, d°. marchand, 18 ß 9 à 19 ß, d° vieux, 17 ß 9 ₰ à 18 ß. Indigo bleu & violet, la livre, 8 ℔ 15 ß à 9 ℔, mêlé, 7 ℔ 12 ß à 8 ℔, cuivré fin, 6 ℔ 12 à 15 ß, d°. marchand, 6 ℔ 8 ß, dito ordinaire, 5 ℔ 15 ß 6 ℔. Coton Saint-Domingue le quintal, 105 à 110 ℔, dito de la Martinique, 90 à 95 ℔; gingembre gris, 22 ℔, canefice, 38 à 40 ℔, cuirs tannés, 50 à 70 ℔, d°. en poil, 30 à 45 ℔, cacao de la Martinique, 12 ß 9 ₰ à 13 ß, ſyrop de rafinerie le quintal, 15 ℔. Eaux-de-vie, 130 ℔ les 32 veltes.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 4 Novembre 1769.*

	℔	ß	
Or de Portug. à . .	718		marc.
Du Mexique à . . .	712		marc.
Du Perou à . . .	704		marc.
Les guinées à . . .	715		marc.
Ducats à	97	15	marc.
Or fin à 23 k. 31 32 à	99	10	once.
Or à 20 karats à . .	83		once.
L'argent à 11 ₰ 20 g. à	54		marc.
Idem à 11 ₰ 10 gr. à	52	2 6	marc.
Piaſtres, à	49		marc.

FINANCES.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1769.	*Jeudi 2.*	*Vendredi 3.*	*Samedi 4.*
Ac. des Indes.	. . . . .	. . . . .	1070 1072 10 .
Emp. de la Com.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Prom. à 5 p $\frac{0}{0}$.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Prom. à 4 p $\frac{0}{0}$.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Ac. des Fermes.	. . . . .	. . . . .	847 10 845 .
2 ſ. p. l. du Dix.	. . . . .	. . . . .	6 $\frac{1}{2}$ 6 . . .
3e. Loterie.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Annuités.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Coup. d'An.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emp. de 50 mil.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emp. de 30 mil.	FESTE.	FESTE.	50 . . . .
Col. 1759.	. . . . .	. . . . .	51 . . . .
Canada.	. . . . .	. . . . .	52 51 . . .
4e. L. Epoques.	. . . . .	. . . . .	15 14 $\frac{1}{2}$ 15 . .
Nouette.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Bill. de la Com.	. . . . .	. . . . .	1e 400 401 $\frac{1}{2}$.
tirage de la C.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
2e Lot. Comp.	. . . . .	. . . . .	2 $\frac{1}{2}$ 2 . . . .
Bretagne.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Languedoc.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
A 4 p. $\frac{0}{0}$	. . . . .	. . . . .	. . . . .
A 3 p. $\frac{0}{0}$ ſ. l. cuirs	. . . . .	. . . . .	. . . . .

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 89.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 10 au 20 Octobre 1769, il eſt entré dans ce Port 4 Navires François faiſant l'encombrement de 232 tonneaux, 5 Hollandois de 283, & 4 Anglois de 168 tonneaux; ſçavoir, des François la *Liberté*, Capitaine *Jacques de Ror*, venant de Nieuport chargé de côtes de tabac; la *Minerve* de Cherbourg, Capitaine *Antoine Quoniam*, venant de Charente chargé de deux pieces 196 tierçons d'eau de vie; la *Pêcheuſe*, Capitaine *Guillaume Daene*, venant d'Iſlande chargé de 81 tonnes de morue provenant de ſa pêche; le *Ceſar Auguſte* du Conquet, Capitaine *Ceſar Meſcoff*, venant de Marennes avec 104 muids de ſel; des Hollandois; les *Deux Freres*, Capitaine *Pierre Kanne*, venant de Terveer avec 32 pieces de genievre; le *Jeune Sebaſtien*, Capitaine *Thomas Vanderbenden*, venant de Dort avec azur, ſucre, planches, carreaux & autres marchandiſes; l'*Anne & Adrienne*, Capitaine *Hannes Willins*, venant d'Amſterdam avec laine, acier, acier, mercerie, quincaillerie, épicerie & autres marchandiſes; la *Demoiſelle Marie*, Capitaine *Damelis Vanderplat*, venant de Fleſſingue avec 50 pieces de genievre, 42 demi-caiſſes de thé; la *Fortune*, Capitaine *Louis Sablé*, venant d'Oſtende chargé de différens paquets de toiles blanche & rayée, & diverſes autres marchandiſes; des Anglois, le *Jean*, Capitaine *Philippe Jubbin*, venant de Chields chargé de meules à Taillandier; le *Neptune*, Capitaine *Jean Gerret*, venant de Barcelonne chargé de 100 pieces d'eau-de-vie; le *Oack*, Capitaine *Edward Huſſey*, venant de Corck; la *Volonté d'Amis*, Capit. *James Orsbun*, venant de Rocheſter ſur leſt ainſi que le précédent.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 14 Navires François de 1522 tonneaux, 6 Hollandois de 685, 6 Anglois de 448, & 4 Danois de 358 tonn. ſçavoir, des François l'*Aimable Cecile* de Saint Pierre de la Martinique, Capitaine *Jacques Soubira*, allant à la Martinique chargé de briques, bœuf ſalé, bierre, beurre, autres vivres & autres marchandiſes des Manufactures du Pays; le *Vigilant*, Capitaine *Jacques Gaſpard*, allant au Port au Prince chargé comme le précédent; la *Jalouſie* de Boulogne, Capit. *Robert Cornu*, allant à Boulogne chargé d'eau de vie; l'*Aſſomption* de Cherbourg, Cap. *Nic. Giot*, allant à Bordeaux chargé de charbon de terre; le *Dunkerque*, Capit. *Marc Bart*; les *Deux Belles Sœurs*, Capitaine *Adrien Frederick*; le *Saint Nicolas*, Capitaine *André Berthe*, allant tous trois à Cette; le *Jean François* du Croiſic, Capitaine *Barthelemy Lemoine*; le *Jeune Norbert*, Capitaine *Mathieu Coeſter*, allant tous deux à Bordeaux; le *Saint Charles* de Dieppe ainſi que le ſuivant, Capitaine *Jean Cointrel*; le *Saint Pierre*. Capitaine *Charles Bourdon*, allant tous deux à Dieppe; la *Jeune Flore* de Saint Valery en Caux, Capitaine *François Petit*, allant à Saint Valery; la *Marie Françoiſe* de Nantes, Capitaine *Jean Chauroy*, allant à Nantes; la *Providence* du Conquet, Capitaine *Hervé Morain*, allant à Marennes ſur leſt ainſi que les neuf précédens; des Hollandois la *Dame Sara Jacoba*, Capitaine *André Schap*; le *Dauphin*, Capitaine *Thomas Ocket*, allant tous deux à Oſtende chargés de thé, porcelaine, vin, ſavon & autres marchandiſes; le *Jeune Michel*, Capitaine *Jean Verſteegh*; les *Trois Freres*, Capitaine *Michel Verſteegh*, allant tous deux à Dort avec tabac en carottes, ſucre brut, enu-de-vie, café & autres marchandiſes; les *Trois Sœurs*, Capitaine *Willem Dubbelt*, allant à Schiedam avec futailles vuides; le *Jeune Jacques*, Capitaine *Jacques Janſſen*, allant à Nieuport chargé de planches; l'*Anna*, Capitaine *Laurent Vanderſtain*, allant à Amſterdam avec tabac, ſucre & autres marchandiſes; les *Deux Freres*, Capitaine *Pierre Kanne*, allant à Terveer avec futailles vuides; des Anglois la *Britannia*, Capitaine *Jean Standbanck*; la *Nancy*, Capitaine *Lanne Cannon*, allant tous deux à Londres chargés d'eau-de-vie & différentes autres marchandiſes; le *Prompt Retour*, Capit. *Thomas Kinght*, allant à Faro chargé de thé, tafia & autres; le *Robert & Anne*, Capitaine *Robert Richardſon*; la *Providence*, Capitaine *Alexandre Davidſon*, allant tous deux à Sunderland; la *Diligence*, Capitaine *Alexandre Phily*, allant à Newcaſtle tous trois ſur leſt; des Danois la *Marie*, Capitaine *Anders Foyen*, allant à Tonsberg chargé de pommes; le *Dauphin*, Capitaine *Peder Thomaſſen*, allant à Mandall; l'*Emanuel*, Capitaine *William Wſth*, allant à Sandifiord; le *Sauveur*, Capitaine *Euvold Hansled*, allant à Chriſtiania tous trois ſur leſt.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Mardi 5 Décembre.

AGRICULTURE.

Prix du grain à Londres, le 22 Novembre 1769.

shillings.

LE quarter de 544 liv. poids de Troye.

De Froment	30 à 35
De Drêche	19 à 24
De Seigle	21 à 23
D'Orge	16 à 18 6
D'Avoine	13 à 16

Le quarter du meilleur froment étant à 35 shillings, c'eſt ſur le pied de 22 ℔ 10 ß de France le ſeptier de Paris.

LETTRE DE M. LEDOSSEUR,

De la Société d'Agriculture, Arts & Commerce de Bretagne, & Régiſſeur de la Baronnie du Guémaduc en Pleneuf, par Lamballe, 19 Novembre 1769.

A MM. LES AUTEURS

De la Gazette du Commerce.

J'ai lu, Meſſieurs, avec une vraie ſatisfaction la ſuite du Compte rendu par M. Cabanis, que vous avez inſéré dans vos Feuilles. Il contient une foule d'objets, tous plus intéreſſants les uns que les autres; & ſi je ne craignois d'abuſer de vos moments, j'aurois l'honneur de vous faire part d'une infinité d'obſervations que j'ai faites, dont un grand nombre ſe trouve avoir la plus grande analogie avec les eſſais dont on vous fait part.

L'un des plus importans objets de ce Compte eſt, à mon ſens, la réponſe de M. de Saint-Hilaire aux queſtions de M. de Boisbedeuil, concernant les vaches Flandrines. Il nous y apprend que l'eſpece qu'il fait ſoigner eſt métis de Flandrin & de Poitevin; que le produit eſt près du double de celui des races du Pays; que le principe de la dégénération des bêtes à cornes en Limouſin tient au ſeul abus qu'on y ſuit de ſe ſervir ſans choix des étalons, &c.

J'étudie depuis quelques années, Meſſieurs, cette branche eſſentielle de l'économie rurale, & j'y joins une pratique fondée en principes, qui bient-tôt ne doit rien laiſſer à deſirer ſur cette matiere.

Si j'avois le bonheur de connoître M. de Saint-Hilaire, je lui aurois communiqué en droiture mes vues & mes travaux, en l'exhortant à ſuivre ceux qu'il me paroît entreprendre avec autant de zele que d'intelligence; & je l'y aurois d'autant plus encouragé, que peu de perſonnes recherchent les moyens de perfectionner l'eſpece des bêtes à cornes, en les propageant; d'où il réſulte que cette ſcience eſt encore au berceau.

La raiſon en eſt ſimple. Il n'y a que les Adminiſtrateurs d'une part, & les Fermiers de l'autre qui s'en occupent. Les premiers donnent & encouragent; voilà tout ce qu'ils peuvent faire & tout ce qu'on a droit d'en attendre : les ſeconds ne conſultent que

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

leurs intérêts ; qu'ils calculent quelquefois ſans connoiſſances ſuffiſantes de l'objet, & ne font en conſéquence aucune des choſes néceſſaires pour parvenir au but propoſé.

Je ne connois en France qu'une ſeule famille qui ait bien voulu faire quelque dépenſe raiſonnée ſur cette matiere ; auſſi leur peine & la dépenſe inévitable qu'elle exige ſe trouvera-t-elle tôt ou tard récompenſée par les produits qu'ils obtiennent, mais plus encore par la reconnoiſſance que leur doivent les Concitoyens. MM. Guerrier & de l'Ormoy à Béleſme, route d'Angers, ont importé des races pures de bêtes à cornes, d'Irlande, d'Angleterre, de Hollande & de Suiſſe, qui non-ſeulement n'ont point dégénéré, mais qui ſemblent même ſe fortifier & s'accroître. J'y ai meſuré des bœufs nés à Béleſme, qui, à quatre ans, avoient; ſçavoir, un de Hollande, 4 pieds 8 pouces & demi de haut, 8 pieds 9 pouces de long, 7 pieds 8 pouces de circonférence ; celui de Suiſſe 4 pieds 6 pouces & demi de haut, 9 pieds 1 pouce de long, 7 pieds 6 pouces & demi de circonférence.

Néanmoins le terrein de Saint Martin en Béleſme n'eſt point gras, comme le ſont les pâturages de Suiſſe & de Hollande ; c'eſt un terrein d'une médiocre qualité, deſſeché depuis quelques années, & qui anciennement étoit une véritable lande, mais qui, par ſon expoſition, peut avoir à la vérité une petite ſupériorité ſur un terrein d'égale valeur & bonté. Sa poſition eſt ſur un côteau légerement pentif, ſitué au midi, & garanti du nord par la forêt de Béleſme, dont la haute futaie forme le rideau le plus agréable qu'on puiſſe voir.

Les races des bêtes à cornes ſe conſervent pures à Béleſme ; en ſorte qu'on eſt aſſuré d'y trouver de ces ſouches qui pourroient ſeules perfectionner pluſieurs cantons ; mais voici ce qu'il faudroit faire : avoir de beaux taureaux, faire couper exactement les produits mâles, donner les geniſſes à des taureaux dont elles n'auroient pas été engendrées, afin de croiſer les races le plus poſſible, toujours avec de belles eſpeces.

Dans un Mémoire que j'ai eu l'honneur de préſenter cette année aux Etats de cette Province, & dont ils ont bien voulu agréer les concluſions par une délibération du 9 Mars, j'ai rendu compte du plan de croiſement d'epeces, que j'exécute d'après les inſtructions que j'ai reçues de M. Bourgelat.

J'ai fait venir un taureau d'Alténa en Danemarck, un ſecond du Texel en Hollande, par la voie de M. Horneca ; un troiſième de la Châtellenie de Bergues en Flandre, par celle de MM. les freres Cailliez de Dunkerque. Ces animaux ont été choiſis avec tous les ſoins poſſibles ; chacun d'eux a failli environ deux cents vaches du Pays depuis qu'ils me ſont arrivés, & j'évite avec le plus grand ſoin que la geniſſe ſoit faillie par ſon pere ; les défauts ſe perpétueroient; on ne manqueroit pas de répandre & d'imprimer par-tout que mes eſpeces dégénérent.

Une geniſſe, née de mon taureau de Flandre & d'une vache du Pays, eſt faillie par celui de Jutland, & le produit le ſera par le taureau de Hollande ; alors il ſe ſera écoulé au moins ſix ans; le taureau de Flandre ne ſe trouvera plus d'âge pour faillir, & ſera remplacé par un autre ; de cette maniere jamais produit ne peut être accouplé avec celui qui lui a donné le jour.

Pour former de belles eſpeces, & y parvenir avec ſuccès, il ſuffit d'éloigner les conſanguinités, en obſervant de choiſir les plus belles ſouches dans les accouplemens.

Pour me procurer ces belles ſouches, j'ai eu ſoin de faire joindre à mes beaux taureaux les plus belles vaches qu'on ait pu trouver dans les différens cantons d'où on les a tirées ; en ſorte que je ſoutiens les belles eſpeces originaires, ainſi qu'on le fait à S. Martin en Béleſme, & que, par la diverſité des races, je puis croiſer autant qu'il eſt néceſſaire, pour former dans mes environs de nouvelles eſpeces en très-peu d'années, & rendre par-là à mes voiſins un ſervice dont ils veulent bien déja ſentir tout le prix.

Pour conſtater ce que j'ai l'honneur de vous marquer, Meſſieurs, j'ai prié cet Eté l'Ecuyer de M. le Prince de Chimay de vouloir bien meſurer mes animaux ; ce qui en fera connoître exactement la crue dans un an. On s'eſt ſervi de la toiſe à potence, de toutes les meſures la plus fidele. Il ſeroit à deſirer que les amateurs en cette partie vouluſſent bien faire faire cette opération tous

les ans avec quelque ſoin ; car il ne ſuffit pas de prouver que des eſpeces ne dégénérent pas quoique tranſplantées, d'autant que des animaux bien nourris & bien ſoignés ne dégénérent point communément ; mais il faudroit encore ſçavoir quel eſt le genre de croiſſance de ces animaux, quels en ſont les progrès, le terme, &c. Il eſt eſſentiel, par exemple, de ne donner le mâle aux geniſſes que quand elles ont pris toute leur force ; autrement la croiſſance de l'animal ſe ralentira bien-tôt. Si la ſubſtance ſe détourne pour être employée à la nourriture du fruit, la mere ſe trouvera débile, le produit même ſera mal nourri, & on attribuera à une dégénération de l'eſpece ce qui ne ſera dû qu'à un accouplement prématuré.

J'ai depuis deux ans & demi des geniſſes de Hollande qui n'ont point encore vu le mâle ; elles avoient au moins huit mois lorſqu'on les a embarquées pour mon compte ; en ſorte que ces animaux auront peut-être quatre ans lorſque je les ferai ſaillir pour la premiere fois.

Une autre obſervation bien importante, ſi on veut avoir de belles eſpeces, c'eſt de renoncer au lait, au beurre & au fromage des meres, & de ne les faire ſaillir que quand le veau a toute ſa force ; on en retire aſſez, & même plus de profit, lorſqu'elles font de beaux éleves, en les nourriſſant de tout leur lait.

Je finis, Meſſieurs, en vous adreſſant un extrait de la table des proportions, faite dans ma Régie cet Eté, par l'Ecuyer de M. le Prince de Chimay, & qui pourroit aiſément être imitée par les perſonnes qui s'y donnent quelques peines ; ce qui, répété annuellement & fidelement, nous procureroit des connoiſſances dont on a eſſentiellement beſoin, ſi l'on veut établir quelques vérités graduelles dans cette matiere qui eſt encore au berceau.

TAUREAUX.

	Hauteur des Epaules.	Hauteur des Hanches.	Groſſeur.	Longueur priſe entre les deux cornes juſqu'à la naiſſance de la queue.
	Pieds, po. lig.	Pieds, po. lig.	Pieds, po. lig.	Pieds, po. lig.
De Hollande	3 11	4	7 8 6	6 2 6
De Flandre	4 1	4 3 ½	6 8 6	7 2 6
De Hollande. 1re Geniſſe ...	3 11	4 2	6 6	6 2
2e Geniſſe ...	4	4 3	6 2 6	6 9
3e Geniſſe ...	3 9	3 11 6	6 4	5 9 6
4e Geniſſe ...	4 1	4 3 6	6 5	6 5 6
Veau de 7 ſemaines de la premiere Geniſſe..	2 7 6	2 8	3 4	3 9 6
De Flandre	3 9 6	4 6	6 1 6	6 7 6

RECETTE

Contre le Claveau, par M. Hic Fame.

J'ai vu dans les Gazettes N°. 86 & 91, deux remédes contre le claveau, maladie des bêtes à laine. Je crois ces remédes très-bons, & je n'ai garde de les contredire ; mais il en eſt un autre beaucoup plus ſimple, dont depuis pluſieurs années je fais uſage, & m'en ſuis toujours très-bien trouvé. Il eſt d'autant meilleur, qu'en même

temps qu'il guérit les malades, il eſt un préſervatif pour les bêtes du troupeau qui ne paroiſſent pas encore attaquées de ce mal; ce qui eſt d'un grand ſecours dans cette occaſion, parce que, quoique le claveau ne ſoit qu'une eſpece de rhume, il ſe communique très-facilement, & la plupart des bêtes de la bergerie en ſont ſucceſſivement attaquées, & il en périroit beaucoup ſi l'on n'y faiſoit pas attention.

Ce reméde conſiſte à prendre des oignons blancs qu'on enfile en forme de chapelet; on en fait quatre chapelets de dix ou douze oignons chacun, on les place aux quatre coins de la bergerie à hauteur de quatre ou cinq pieds, enſuite au milieu de cette bergerie on ſuſpend, avec une corde ou une ficelle, un morceau de cuivre jaune, qui deſcende aſſez bas pour que les moutons & autres bêtes, en allant & venant dans l'étable, puiſſent l'agiter & ſe frotter contre. Il eſt indifférent quelle forme ait ce morceau de cuivre; le plus ſouvent je me ſers d'un chandelier ou d'un baſſin, par ce ſeul moyen tout le troupeau eſt guéri ou garanti du mal; & lorſqu'il paroît entierement diſſipé, on ôte les oignons & le cuivre.

Comme ce reméde ne peut ſervir qu'aux troupeaux qu'on renferme dans les étables, on doit rechercher d'autres remédes pour ceux qui parquent & qui couchent à l'air, & faire uſage de ceux qui ont été ci-devant indiqués.

***ETAT** du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois d'Octobre 1769, dans les* ***GE'NE'RALITE'S** de*

GRENOBLE.			LIMOGES.			MOULINS.			POITIERS.		
Lieux des Marchés.	Prix		Lieux des Marchés.	Prix.		Lieux des Marchés.	Prix.		Lieux des Marchés.	Prix.	
	l.	s. d.		l.	s. d.		l.	s. d.		l.	s. d.
Briançon.	28*	17 6	Angoulême.	28*	2 3	Aubuſſon.	24		Chatelleraut.	24	
Creſt.	23	12 6				Château-Chi.	25	4	Chatillon.	26	6 8
Embrun.	23	8 9	Bourganeuf.			Decize.	22	16			
Gap.	23	8 9				Evaux.	24	13	Conſolens.	22	10
GRENOBLE.	28	5 8				Gannat.	19	13 4	Fontenay.	22	10
Buis.	23*	6 8	Brive.	24	11 4	Gueret.	24		Les Sables.	30*	12
Montelimart.	28	12				Montluçon.	20	8	Nyort.	19*	16
Romans.	25	10	LIMOGES.	24		Montmarault.	19*	4	POITIERS.	25	2 10
Valence.	26					MOULINS.	20	8 6	St. Maixent	23	10 5
Vienne.	25	8 9	Tulle.	21*	2 7	Nevers.	25*	12	Thouars.	23	8
						S. Pierre le M.	19	16			
						St. Pourçain.	19	4			
PRIX COMMUNS.			PRIX COMMUNS.			PRIX COMMUNS.			PRIX COMMUNS.		
From. le ſep.	25	13 1	From. le ſep.	24	9	From. le ſep.	22	3 3	From. le ſep.	24	3 11
Pain la liv.		2 11	Pain la liv.		2 9	Pain la liv.		2 10	Pain la liv.		2 7
Avoine le ſ.	8	6 2	Avoine le ſ.	5	13 10	Avoine le ſ.	5	14 5	Avoine le ſ.	8	1 2
Foin le q.	2	9 9	Foin le q.	1	15	Foin le q.	2	2 1	Foin le q.	1	15
Paille le q.	1	7 1	Paille le q.	1	2 7	Paille le q.		15 6	Paille le q.	1	8

LETTRE

De M. Bruſlé, Prévôt de l'Abbaye Royale de Saint-Prix.

L'épidémie qui regne depuis la fin de l'hyver dernier aux environs de S. Quentin, tire heureuſement à ſa fin, & ne jette plus que quelques étincelles dans trois ou quatre Villages qui ont été infeſtés les derniers.

Cette maladie qui, dans les premiers temps, parut avec tous les ſignes qui caractériſent la *ſuette* de Picardie, prit vers le commencement de Juillet la forme d'une fievre putride, maligne, ardente, peſtilentielle; elle étoit très contagieuſe, & elle a été très-meurtriere à ceux qui en ont été attaqués avant que M. Von-Mittag-Midy, Médecin à Saint-Quentin, ait été les ſecourir de la part de M. de Broglie, Evêque de Noyon, dont la tendreſſe & les charités, qu'il n'a ceſſé de répandre dans le ſein des pauvres malades, lui ont attiré une reconnoiſſance & une gloire éternelle; & de celle de M. Dupleix, Intendant d'Amiens, qui leur a auſſi procuré des ſecours conſidérables.

Il eſt atteſté que cette cruelle maladie, qui s'eſt inſenſiblement étendue & manifeſtée dans vingt Villages & trois hameaux contenus dans le circuit de dix-ſept à dix-huit lieues près de cette Ville, a cédé ſi heureuſement aux ſoins & aux peines incroyables que le Medecin a pris, que la mortalité a ceſſé à meſure qu'il a pu ſoumettre les malades à ſon traitement, & que des Villages entiers, parfaitement dociles à ſes conſeils & à ſes inſtances, ont conſervé leurs Habitans, ſans en excepter les femmes enceintes, & qu'il n'eſt pas mort ſix perſonnes à qui on ait pu reprocher d'y avoir contribué par leur indocilté & par leur confiance aveugle dans les Charlatans. Le caractere de cette affreuſe maladie a été le même par-tout, & le nombre des malades s'étoit tellement multiplié, qu'on en a compté plus de huit cents de tout âge, & des deux ſexes, en trois Villages ſeulement.

Des ſuccès ſi marqués ont tellement attiré à ce Médecin, dès le commencement du mois de Septembre dernier, les attentions de la Cour, que Monſeigneur le Comte de Saint-Florentin l'a honoré d'une lettre, par laquelle il lui a notifié la ſatisfaction éclatante que Sa Majeſté en a témoignée.

La moitié des Chirurgiens qui ont été employés ſous ſes ordres ont été frappés de la même contagion, & ont été également guéris par ſes ſoins.

ÉCOLE ROYALE VÉTERINAIRE DE PARIS.

Le 28 Novembre, les Eleves de l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris diſcuterent dans un Concours, honoré de la préſence de M. Bertin, Miniſtre & Secretaire d'Etat, & de celle d'un nombre conſidérable de perſonnes de diſtinction, des points vraiment intéreſſants; ils enviſagerent les médicaments internes dans ce qu'ils ſont, dans leurs effets ſenſibles ſur les animaux, dans ce qu'ils offrent de nuiſible ou d'avantageux, ſelon le choix & l'application qu'on peut en faire dans les divers mêlanges que ſuggerent l'art & ſur-tout une pratique éclairée; en ſorte qu'ils démontrerent qu'il ne ſuffit pas de ſe munir aveuglement de ces ſubſtances, & de les adminiſtrer au haſard & ſans réflexion. A meſure qu'ils parlerent de chacune d'elles, leur attention à les tirer des caſes où elles étoient placées, prouva qu'elles leur étoient parfaitement connues.

Le ſieur Simon, qui ouvrit la Séance, annonça que dans une autre Aſſemblée ils s'attacheroient à la conſidération des médicaments externes; qu'ils paſſeroient enſuite à la diſtinction & au choix de tous les mixtes médicinaux, ainſi qu'à leurs différentes préparations; que ces deux concours ſeroient ſuivis de deux autres: le premier concernant les appareils & les bandages juſqu'ici ignorés dans l'Art Vétérinaire par tous les Auteurs, tant anciens que modernes, puiſqu'on n'en voit pas le moindre veſtige dans tous leurs écrits; & le ſecond regardant les opérations diverſes praticables ſur les animaux.

Il paroît que les Eleves qui furent entendus marchent à grands pas à la ſcience utile qui fait l'objet de leurs études.

Ces Eleves ſont les ſieurs Simon, de Hirzenghen en Alſace; Becquemie, de la Province de Bourbonnois; Perret, de celle du Mans, Eleve entretenu par M. le Comte

de la Suze; Genſon, entretenu par l'Ecole Royale Militaire; Gengon, par M. Poulletier de Perigny; Lamaniere, Garnier, Maillard, par la Généralité d'Amiens; Lacueille, du Perigord, par M. l'Abbé Bertin, Conſeiller d'Etat; Bruyere, par la Généralité de Dombes; Cambray, par la ville de Valenciennes; Chauffour, par la Généralité de Limoges; & Plantier, de la Légion de Lorraine, l'un des Eleves militaires, caſerné ſous Charenton.

Les ſieurs Simon, Chauffour, Becquemie, Perret & Gengon obtinrent le Prix; le ſieur Perret, favoriſé par le ſort, eut l'honneur de le recevoir des mains du Miniſtre.

L'*Acceſſit* fut accordé aux ſieurs Lacueille, Cambray, Maillard, Plantier & Genſon.

L'Aſſemblée applaudit aux efforts des autres.

Grains et Farines a Paris.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Mercredi 22, juſqu'au Samedi 25 Novembre 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 46 muids 10 ſept. de froment, 6 ſeptiers de méteil, 14 muids 7 ſeptiers de ſeigle, & 334 muids 10 ſeptiers de farines; il reſtoit de l'autre marché 48 muids 5 ſept. de froment, 2 muids 10 ſeptiers de ſeigle, & 413 muids 10 ſeptiers de farines, ce qui a fait 95 muids 3 ſeptiers de froment, 6 ſept. de méteil, 17 muids 5 ſeptiers de ſeigle, & 748 muids 8 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 86 muids 10 ſeptiers de froment; il en reſtoit du marché précédent 145 muids 7 ſept. ce qui a fait 232 muids 5 ſeptiers.

Le Samedi 25 Novembre, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1094 muids 3 ſeptiers, tant froment que méteil, ſeigle & farines Il y en a eu de vendu 407 muids 5 ſept. de ſorte qu'il en eſt reſté 686 muids 10 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 20 à 27 ℔, le méteil, 16 ℔, le ſeigle, de 14 ℔ 19 ß à 16 ℔, l'avoine, de 16 à 18 ℔ 10 ß, le froment a été vendu à la Greve, de 24 à 29 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 16 ß 9 ₰ à 2 ℔ 5 ß 9 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 8 ß 3 ₰ à 2 ℔ 10 ß auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 2 ß 9 ₰ à 3 ß la *liv.*; idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; idem de Paris, de 2 ß 6 à 2 ß 9 ₰; pain bis clair, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß à 2 ß 3 ₰.

COMMERCE.

Compagnie des Indes.

Prix courant des Marchandiſes qui ont été vendues à l'Orient le 20 Nov. 1769.

Sçavoir:

CAFE' DE BOURBON.

Café jaune en balles, de 30 ſ. 8 den. à 30 ſ. 9 den.
Dito verd clair idem, de 25 ſols 5 den. à 24 ſols 9 den.
Dito verd idem, de 23 ſ. à 23 ſ. 7 den.
Dito verd clair, en balles refaites, de 24 ſ. 6 den. à 24 ſ. 8 den.
Dito verd idem, à 23 ſ.
Dito bénéficié, de 23 ſ. 1 den. à 23 ſ. 3 den.

CAFE' DE MOKA.

Café de Moka en groſſes balles bonnes, de 45 ſ. à 45 ſ. 6 den.
Dito en demi-balles bonnes, de 40 ſ. 6 den. à 41 ſ.
Dito en groſſes balles refaites, de 36 ſ. 6 d. à 37 ſ. 6 den.
Dito en demi-balles refaites, de 38 ſ. 3 d. à 38 ſ. 9 den.
Dito bénéficié en groſſes balles, de 36 ſ. 3 den. à 37 ſols.

Du 23.

Thé verd ſupérieur, de 70 ſ. 9 den. à 75 ſ. 6 den.

Thé verd Tonkay, de 75 ſ. à 77 ſ. 9 den.
Thé Hayſuen Skin, de 3 liv. 19 ſ. à 4 l. 6 ſ. 3 den.
Thé Hayſuen, de 7 l. 1 ſ. à 8 l. 3 ſ. 6 den.
Thé Bouy en grandes caiſſes, de 34 ſ. à 35 ſ. 9 den.
Dito en demi-caiſſes, de 34 ſ. 9 den. à 35 ſ.
Dito en quarts de caiſſes, de 35 ſ. 3 d. à 36 ſ.
Thé Camphou, de 3 liv. 7 ſ. à 4 liv.
Thé Pékao, de 6 liv. 5 ſ. 3 den. à 6 liv. 1 ſ. 6 den.
Thé Saotchaon, de 4 liv. 13 ſ. 3 d. à 4 liv. 15 ſ. 6 den.

Change réglé juſqu'au 20 Décembre prochain.

Amſterdam	54
Londres	31 $\frac{2}{3}$
Hambourg	183

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris; du 2 Décembre 1769.*

Or de Portug. à . .	718		marc.
Du Mexique à . . .	712		
Du Perou à . . .	704		
Les guinées à . . .	716		
Ducats à	98		
Or fin à 23 k. 31 32 à	99		once.
Or à 20 karats à . .	83		
L'argent à 11 d. 20 g. à	54		marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	52	5	
Piaſtres, à	49	5	

COURS DES CHANGES

A

PARIS. 2 Décembre 1769.		MARSEILLE. le 23 Novembre.		MADRID le 20 Novembre.		LONDRES. le 25 Novembre.	
Amſterdam,	54 5 8	Londres, .	31 $\frac{1}{2}$	Paris, . .	78		*Eſcalins*
Lond. . .	32 1 16	Amſt. . .	53 7 8 $\frac{3}{4}$	Amſterd. .	97	Amſt. à 2 uſ. .	34 4
Hambourg, . .	182 $\frac{3}{4}$	Cadix, . .	15 6	Londres, .	41 3 8	*Dito*, à vue.	33 11
Madrid, .	15 2 6	Madrid, . .	15 7	Cadix,	20 p. $\frac{0}{0}$ $\frac{3}{4}$ p.	Hamb. à 2 uſ. $\frac{1}{2}$	33 1
Cadix, . .	15	Livourne, .	97 $\frac{3}{4}$				*Den. ſt.*
Livourne, .	95 $\frac{3}{4}$	Naples . .	85	CADIX.		Paris, u. j. d d.	31 $\frac{3}{4}$
Lyon, $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$ b. . .		Gênes, . .	96 .	*le 14 Novembre.*		D^e à 2 uſ.	31 $\frac{1}{2}$
		Paris, 1 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ b.		Paris, . .	77 $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{2}$	Bord. . . .	31 $\frac{1}{2}$
		Lyon. Saints 1 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ b.		Amſt. . . .	96 $\frac{3}{4}$	Cadix. . .	39 7 8^e
		Montpellier, au p. 60 j.		Lond. . .	41 $\frac{1}{4}$	Lisbonne .	67 $\frac{1}{8}$
		Piaſtres, . .	49 15	Madrid, au pair à c. j.		Livourne, . .	50 $\frac{1}{2}$

AVIS.

Il vient d'arriver à M. de Montineau, Négociant à Rouen, une cargaiſon de vins vieux blancs de Malaga, premiere qualité, en boites d'environ 540 bouteilles, & en barils d'environ 110 bouteilles; de raiſins ſecs au ſoleil, en barils, du poids d'environ 100 livres; de figues en barils d'environ 110 livres; de citrons & oranges douces, le tout de Malaga pour la primeur. Ceux qui voudront s'en pourvoir s'adreſſeront à leurs Commiſſionnaires à Rouen, ou directement audit ſieur de Montineau: on peut profiter de la Foire de la S. Martin à Rouen, qui dure douze jours ouvrables, pour l'expédition des vins.

AUTRE.

La veuve Lachat, rue de Grenelle Saint Honoré, vis-à-vis l'Hôtel des Fermes, ou;

vri a au commencement de Décembre 1769 un Magaſin de Fayance de Strasbourg, & de toutes eſpeces de Porcelaines, Cryſtaux, Verrerie, &c. qu'elle vendra en gros & en détail.

Elle tiendra auſſi des liqueurs venant de l'Allemagne, comme Kirschawaſſer, Manheimwaſſer.

AUTRE.

La veuve Delaitre, déja connue par ſes Ouvrages, ſupérieurs à tous autres, continue de faire fabriquer toutes ſortes de Vaiſſelles & Uſtenſiles de Batterie de Cuiſine, Fontaines ſablées, Alembics, Tuyaux de Poëles, & autres Ouvrages en *Fer battu étamé* en dehors & en dedans, & elle les réetame. Ils ne ſont point ſuſceptibles de verd-de gris; le tout à juſte prix.

Elle tient auſſi Magaſin de Graiſſe d'Aſphalte, propre pour graiſſer les roues des carroſſes, les trains & toutes ſortes de voitures. Elle eſt ſupérieure aux vieux Oing, plus utile, de plus de durée, & à moitié meilleur marché.

Sa demeure eſt rue du Bout-du-Monde, à Paris.

AVIS NE'CROLOGE.

On met actuellement ſous preſſe le *Nécrologe des Hommes célébres*, qui paroîtra dans le commencement de l'année prochaine. Il contiendra les Eloges hiſtoriques de MM. *de L'Iſle, de Parcieux, d'Olivet, Mondorge, Blavet, la Grange, Laugier, de Prémontval, Abauzit, Ferrein, Macquart, Maiſtatre, Sauvage, Hériſſant, Fournier, François, Maucomble, de la Marche, Poinſinet, &c. &c.*

Comme on n'en tirera qu'autant d'exemplaires qu'il y aura de Souſcripteurs, les perſonnes qui ne ſe ſont pas encore abonnées, ſont priées d'envoyer leurs ſouſcriptions, ou le renouvellement de leurs abonnemens, d'ici au premier Janvier incluſivement, *au Bureau Royal de la Correſpondance Générale*, Place des Victoires.

Prix, pour Paris, franc de port.

Deuils & Nécrologe, enſemble . . 6 ℔
Annonces aux Deuils de Cour, ſéparés . . . . . 3 ℔
Nécrologe, ſeul 3

Pour la Province, ſans affranchir, même prix; & en affranchiſſant, le double.

Prix des Matieres d'or & d'argent à Londres, le 22 Novembre.

L'ONCE.

		℔	ß	d.
	Or monnoyé	4	0	6
	dito en barres	4	0	6
Pieces de huit.	Grandes pillares . . .		5	6
	d° petites		5	6
	Grandes pillares du Mexique		5	6
	dito petites du Mexique		5	6
	Argent en barres.		5	7 ¾

FINANCES.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1769.	*Jeudi 30.*	*Vendredi 1. Déc.*	*Samedi 2.*
Ac. des Indes.		1055	1052 ½
Emp. de la Com.			
Prom. à 5 p ⅝.			31
Prom. à 4 p ⅝.			52 ½
Ac. des Fermes.		802 ½ 800	810
2ſ. p. l. du Dix.		14	
3e. Loterie.			
Annuités.			
Coup. d'An.		56	54
Emp. de 50 mil.		46	46
Emp. de 30 mil.	FESTE.	54	54
Col. 1759.		55 ½	
Canada.		57	57
4e. L. Epoques.		21	19 20.
Nouette.		47	47
tirage de la C.		5e 330.	3e 380 5e 330
Bill. de la Com.			
2e Lot. Comp.			
Bretagne.			
Languedoc.			
A 4 p. ⅝			
A 3 p. ⅝ ſ. l. cuirs			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 96.

DE NANTES.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 17 au 24 Novembre 1769, il eſt entré dans ce Port 7 Navires François & 7 Etrangers; ſçavoir, des François, la *Proſperité* de 400 tonneaux, Capitaine *Baulon*, venant du Cap; la *Félicité* de 90 tonneaux, Capitaine *Beauviſage*, venant de la Martinique, chargés tous deux de 728 bariques 29 quarts deux ancres de ſucre brut, terré & tête, 223 futailles de café, 61 balles de coton, 1 barique de vieux cuivre, ſirop & confitures; le *Saint Jean Baptiſte*, Capitaine *Martin Cuniau*; la *Jeanne*, Capitaine *Louis Dupeyrat*, venant tous deux de Bordeaux avec laine, peignes de buis, tabatieres de bois, bouchons de liege, amandes en coques, raiſins, figues, réſine, jambons, olives, eau de fleur d'orange, prunes, peaux de veaux, 20 tontonneaux 2 bariques de vin; la *Poſte de Dunkerque*, Capitaine *François Durand*, venant de Dunkerque avec jeux de moulins à ſucre, lin, amidon, huile de rabette, graine de Palma Chriſti, toile, houblon & fil blanc; la *Marie Victoire*, Capitaine *Yves Pocquet*, venant d'Audierne avec ſardines preſſées & merlu ſalé; la *Diligente*, Capitaine *Pierre Lavante*, venant de Redon avec merein & bois de bordage; des Etrangers la *Suzanne Marie*, Capitaine *Gerrit Cornelis de Boer*; l'*Hippenhoven*, Capitaine *Dingemen Smul*, venant tous deux d'Oſtende, le premier chargé de 10 tonneaux de froment, 136 tonneaux de ſeigle, le ſecond ſur leſt; la *Johanna*, Capitaine *Lipke Wybes*; la *Bonne Harmonie*, Cap. *Gouried Damnitz*; la *Nariade*, Cap. *Ertman Friderick Fick*, venant tous trois de Dantzick chargés de 189 milliers de froment, 576 tonneaux de ſeigle & fourrures d'habits; la *Demoiſelle Adrienne*, Capitaine *Mathys Crameo*, venant de Roterdam avec armes à feu, acier, cuivre jaune, poëles de fer, garance, quincaillerie, plomb en ſaumons, blanc de ceruſe, poivre, fer blanc, eau de Spa, bierres & marchandiſes pour Guinée; l'*Anna Chriſtiania Friderika* Capitaine *Halle Janſen*, venant de Hambourg avec froment, platilles, guinées, huile de rabettes, toiles à voiles & miroirs.

Il eſt auſſi arrivé à Nantes dans le même eſpace de temps pluſieurs Bâtimens venant d'Auray, de Vannes, de Hennebon, de Billiers, d'Audierne, de Lezardieux, de Quimper, de Treguier & de la Roche-Bernard, chargés de 109 tonneaux de froment, & 163 tonneaux de ſeigle.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 6 Navires Etrangers; ſçavoir, la *Demoiſelle Metta* de 130 tonneaux, Capitaine *Herman Borgman*, allant à Bremen; le *Jeune Tjetje* de 120 tonneaux, Capitaine *Sietſes Claaſes*; le *Leze Gewas* de 70 tonneaux, Capitaine *Adrians Jans de Boer*; la *Réſurrection* de 100 tonneaux, Capitaine *Jean Andries de Boer*; la *Catherine Pauline* de 160 tonneaux, Capitaine *Johannes Janſen Bakker*; la *Dame Anne* de 120 tonneaux, Capitaine *Joachim Roblit*, allant à Bruges ainſi que les quatre précédens, tous chargés de vin Nantois & d'Amont, chataignes, indigo & vinaigre.

DE MARSEILLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 6 au 13 Novembre 1769, il eſt entré dans ce Port 39 Bâtimens François & 25 Etrangers; des premiers, trois venoient des colonies; ſçavoir la *Charlotte*, Capitaine *Jean Juſte Caune* de Marſeille; le *Septimane*, Capitaine *Honoré Vian* de la Ciotat, partis tous deux du Cap François; le *Dangeac*, Capitaine *Mathieu David* de Vannes, parti de la Martinique chargé comme les précédens de marchandiſes des Colonies; les autres venoient de Terre Neuve, de Colmar, de Stockholm, d'Amſterdam, de Roterdam, de Falmouth, de Dieppe, de Honfleurs, de Saint Feliou, de Rochefort, de Cadix, de Mogador, de Sainte Croix, d'Alger, de Mirabaeu, de Modon, de Loriſtan, de Vilaſſar, de Goro, de Palerme, de l'Alicate, de Terra nova, de Majorque, de Cornetto, de Mahon, du Fangas, de Naples, de Valence, d'Alicante, de Barcelonne, de Navarin, de Piche, de Morviedre, de Port-Vendre, de Cagliari, de l'Iſle Dodin, de Nice, de Cette, d'Arles & d'Agde, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie, droguerie, du Levant & autres; mais parmi ces différens Bâtimens, le *Saint Antoine de Pa-*

doue, Capitaine *Pierre Rouaze* de Cannes, venant de Cagliari ; la *Notre-Dame du Roſaire & Saint Antoine de Padoue*, Capitaine *Paul Balaro*, Gênois, venant de Cornette dans l'Etat Eccléſiaſtique ; le *S. Jean-Baptiſte*, Cap. *J. A. Giraud* de la Ciotat, venant de Loriſtan ; le *S. Joſeph*, Capitaine *Honoré Roueſtan* de Marſeille, venant de Goro dans le Golphe Adriatique, apportoient tous quatre 2840 charges de froment & autres marchandiſes en petite quantité.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port du 30 Octobre au 6 Novembre 51 Navires François & 7 Etrangers ; des premiers, le *Poſtillon de Jacmel*, Capitaine *François Marie Rolland*, alloit à Saint Domingue ; les autres alloient à la Ciotat, à Menton, à Martigues, à Toulon, à Frejus, à Hieres, à Port-Maurice, à Monaco, à Caſſis, à Saint Tropès, à Narbonne, à la Cale, à Bandol, à Diano, à Bormes, à Antibes, à Gênes, à Civita Vecchia, à Barcelonne, à Alicante, à Palerme, à Tunis, à la Canée, au Levant & à Smyrne, chargés tous de diverſes marchandiſes, d'épiceries, drogueries & autres.

DE CADIX, *le* 12 *Novembre* 1769.

Le Vaiſſeau le *Saint Ignace* de la Compagnie de Carraque, eſt artivée dans ce Port venant de la Guayra chargé, pour le compte du Roi, de cent paniers de tabac & pour le compte de différens Particuliers, de 12625 charges de cacao ; la Frégate le *Saint Nicolas du Barri*, eſt auſſi entrée dans le même Port chargée de 15264 arobes d'anil & quelques autres productions du Royaume de Goathemalo, pour le compte des Négociants.

NAVIRES EN ARMEMENT.

DE NANTES, *le* 24 *Novembre* 1769.

Le Navire François l'*Algonquin* de 200 tonneaux, Capitaine *Pavie*, Armateurs MM. *Corperon* & *Courtois*, eſt en charge dans ce Port pour Saint Marc.

Il ſe trouve auſſi en charge dans le même Port 4 Navires Etrangers ; ſçavoir, le *Retabli* de 110 tonneaux, Capitaine *Jean Martens*, Interpréte le ſieur *Van Neunen*, pour Brugés ; la *Charité* de 80 tonneaux, Capitaine *Casper Stromer*, Interpréte le ſieur *Boudet*, pour Bremen ; l'*Eſpérance* de 130 tonneaux, Capitaine *Eraſmus Cornelis Greyn*, Interpréte le ſieur *Odiette de la Bauche*, pour Zericzée ; la *Notre Dame de Begogne* de 55 tonneaux, Capit. *Plaiſance*, Courtier le ſieur *Gros*, pour Bilbao.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, chez KNAPEN & DELAGUETTE, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Mardi 12 Décembre.

AGRICULTURE.

Bureau de Charité a Ernée,

Diocèſe du Mans, Archidiaconé de Laval, au Bas Maine.

LA lettre circulaire de M. l'Intendant de Tours, adreſſée à MM. les Curés de ſa Généralité, leur notifie les intentions de Sa Majeſté, qui tendent à prévenir les abus que la majeure partie des Mendians font des charités manuelles & des charités ou données publiques, en les entretenant dans la fainéantiſe & l'oiſiveté.

Rien ne peut exciter davantage les gens charitables à ſe réunir en faveur des vrais Pauvres, pour les ſecourir dans ce temps de calamité d'une façon à les empêcher de mendier, en procurant du travail de toutes eſpeces, proportionné à leurs âges, à leurs forces & à leur capacité, & à pourvoir en même temps aux ſecours néceſſaires des autres Pauvres qui ſe trouvent hors d'état de travailler par leur caducité, leur infirmité ou maladies.

La Ville d'Ernée, au bas Maine, a la premiere manifeſté ſon zele charitable dans cette circonſtance. M. de Gruel, Curé de cette Ville, & de la Société d'Agriculture au Bureau du mans, s'eſt ſingulierement diſtingué à engager tous les riches Habitans de cette Ville à profiter de la circonſtance, & à prendre des meſures convenables pour remplir les intentions de Sa Majeſté, en venant au ſecours des Pauvres. Ces Paroiſſiens, à l'exemple de leur digne Paſteur, ſe ſont empreſſés à donner des témoignages de charité; ils ont, de concert, formé un Bureau de Charité compoſé de douze des principaux Habitans, le Curé à la tête, ſous un réglement bien médité; chaque Habitant s'eſt taxé volontairement & s'eſt fait inſcrire ſur le regiſtre des charités, en ſe ſoumettant à payer une ſomme annuelle à la caiſſe.

On a partagé la Ville en ſix Quartiers; chaque Quartier a ſa Dame ou Mere de charité; le dénombrement des Pauvres de chaque Quartier a été fait avec la connoiſſance la plus ſcrupuleuſe, par âge, ſituation & vacation: tout eſt rapporté aux Aſſemblées du Bureau général, ainſi que les changemens & variations qui peuvent arriver, & des beſoins extraordinaires pour y pourvoir; il a été délibéré d'employer une partie des premiers fonds de la caiſſe de Charité à l'achat des laines, chanvres, lins & aures matieres quelconques, pour donner à filer aux enfans, femmes, &c. leſquels peuvent manquer de travail: ces matieres ſeront préparées & fabriquées par les hommes & garçons en état de le faire; toutes ces main d'œuvres, & des autres Arts & Métiers, qui ſe trouvent dans le cas, ſont fixées par le Bureau à des prix qui ne peuvent préjudicier aux différentes branches de Commerce & de Manufactures du lieu, & l'on n'a diſtribué du travail qu'à ceux qui n'en peuvent trouver ailleurs & qui ſont en état de prouver qu'ils en manquent réellement.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France